## REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI DE DOUBLE ET SIMPLE NOCTURNE DU 20 mai 2016 à CESSON-SEVIGNE

- 1/ Le Juge Arbitre du tournoi est Guillaume LAMARQUE
- 2/ Le tournoi de Cesson-Sévigné est autorisé par la ligue de Bretagne sous le numéro 15.BRE.35/TI../012
- 3/ Le tournoi se déroulera suivant le Règlement Général des Compétitions et les règles officielles de Badminton (éditées par la FFBaD).
- 4/ Tout joueur devra être en règle, autorisé en compétition senior, et être licencié le jour de son inscription
- 5/ Le tournoi est ouvert aux joueurs cadets à vétérans
- 6/ Les tableaux seront confectionnés selon les cotes des joueurs/paires.

Les participant(e)s ne peuvent s'inscrire que sur un seul tableau.

Tous les tableaux seront constitués de poules (3, 4 ou 5 joueurs) avec 2 sortants puis élimination direct en sortie de poules.

- 7/ Le classement des joueurs sera retenu au **5 mai 2016** soit 15 jours avant la compétition.
- 8/ La date limite d'inscription est le **lundi 16 mai à 18h.** (cachet de la poste faisant foi). Après cette date tout désistement sera déclaré comme forfait et les droits d'inscription ne seront pas remboursés. Le droit d'inscription est de 9€ par personne.
- 9/ Le temps de repos minimum entre deux matchs consécutifs sera de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant).
- Ce temps pourra être réduit sur demande des intéressés et avec l'accord du Juge Arbitre.
- 10/ Les volants officiels de ce tournoi sont les volants plastiques de type MAVIS 300. Ces derniers seront fournis par le club pour la totalité du tournoi. Les volants plumes sont autorisés si et seulement si tous les joueurs sur le terrain l'acceptent. Aucun volant plumes ne sera fourni pour ce tournoi.
- 12/ Tout joueur non présent sur le terrain désigné, 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait sur décision du juge-arbitre.
- 13/ Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec tous les accessoires utiles à son match.
- 14/ L'arbitrage se fera selon le principe de l'auto-arbitrage.
- 15/ Le plateau de Jeu est réservé au juge arbitre, aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs.
- 16/ Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé.
- 17/ Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.BaD. sera exigée sur le terrain.
- 18/ Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, ...) sera compté « faute » pendant le jeu et pourra être remis une fois

au service.

19/ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier du tournoi. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif, les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée.

20/ Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.

21/ Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

22/ Les convocations seront adressées au responsable indiqué sur la feuille d'inscription par mail et seront affichées sur notre site internet :

http://www.occ-badminton.org/

23/ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

24/ Les décisions du Juge Arbitre et du comité d'organisation seront sans appel.

Le comité d'organisation et le juge arbitre se réservent le droit de modifier le règlement si les circonstances le demandent.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

Le comité organisateur se réserve le droit à l'image (photos et films), tout refus devra lui être notifié par écrit.

25/ Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26/ Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

27/ Le présent règlement sera affiché dans la salle